

# FICHE D'INFORMATION DE TRAVAUX

RD 781 et RD 23C  
Renforcement de chaussée – Réalisation de purges

Commune d'**HENNEBONT**  
**SEPTEMBRE 2020**



DIRECTION DES ROUTES  
ET DE L'AMÉNAGEMENT  
Agence Technique  
Départementale Sud-Ouest

## Objet de l'opération

Dans le cadre du programme 2020 d'entretien des routes départementales, le département du Morbihan a décidé de réaliser des purges sur les RD 781 et 23C au niveau du giratoire de la Villeneuve sur le territoire de la commune d'Hennebont.

Ces travaux permettront de pérenniser la structure de chaussée et améliorer les conditions de sécurité.

## Plan de situation



## Désignation des intervenants

**Maître d'ouvrage** : Département du Morbihan

**Maître d'œuvre** : Direction des Routes et de l'Aménagement (ATD sud-ouest)

**Entreprise** : EUROVIA Bretagne

**Montant de l'opération** : 45 000€ TTC

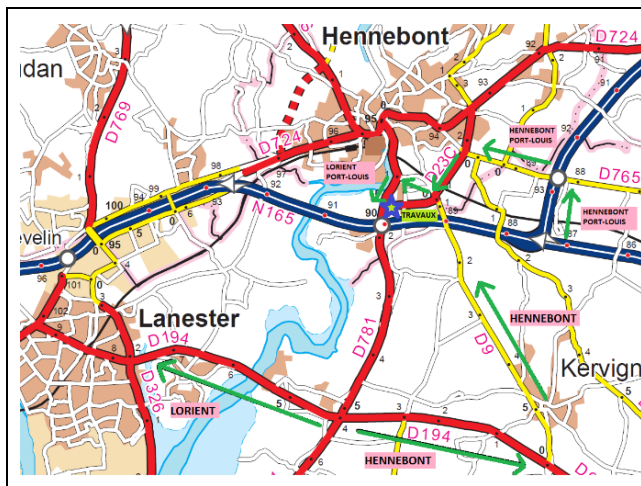
## Organisation des travaux

Les travaux sont programmés sur deux nuits, celle du 30 septembre au 01 octobre ainsi que celle du 01 au 02 octobre 2020 de 20 h à 6 h.

La circulation sur la RD 781 et sur la RD 23c sera interdite sur l'anneau et sur les bretelles du giratoire de la Villeneuve, sauf pour la liaison Hennebont – Port-Louis.

## Information et déviation durant les travaux

Les travaux nécessiteront la mise en place d'une déviation de la circulation pendant 2 nuits via les RD 9, 194, 23C, 765 et la RN 165, selon les itinéraires indiqués sur le plan ci-dessous :



Des panneaux d'informations aux usagers seront positionnés de part et d'autre du chantier, à compter du 22 septembre 2020.

## Reprise du chantier dans le contexte COVID19

L'ensemble de la chaîne des intervenants (maître d'ouvrage, maître d'œuvre, entreprises) s'est mis d'accord sur une reprise du chantier, conformément au guide de l'OPPBT (Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics) sorti le 2 avril dernier et au processus défini permettant de vérifier que toutes les conditions sanitaires étaient remplies pour permettre une reprise de l'activité sur le site concerné (proposition entreprise).



**Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers : restez vigilant et respecter les agents qui interviennent sur les chantiers**

## Contacts

**Maîtrise d'ouvrage :** Conseil départemental du Morbihan

**Maîtrise d'œuvre :** Direction des routes et de l'aménagement

**Contact avec les élus ou la presse :**

Davy DANO (cabinet) : 02 97 54 80 02

Xavier DOMANIECKI (directeur DRA) : 02 97 54 83 60 – email : [xavier.domaniecki@morbihan.fr](mailto:xavier.domaniecki@morbihan.fr)

## Contacts pour tous les usagers, riverains ou associations :

**Message par courrier à M. le Président du conseil départemental**

Ou voie électronique dans la rubrique:

<https://www.morbihan.fr/contactez-nous/> ou par mail :

**[routes@morbihan.fr](mailto:routes@morbihan.fr)**

Merci d'éviter d'adresser un mail sur une boîte personnelle, car il n'y aura pas de réponse compte-tenu du nombre important de messages.